

Quelle est l'exégèse (l'interprétation) du verset 9 de la sourate « ? « les Djinns

<"xml encoding="UTF-8?>

Quelle est l'exégèse (l'interprétation) du verset 9 de la sourate « les Djinns » ?

Question

Quelle est l'exégèse (l'interprétation) du verset 9 de la sourate « les Djinns » ?

Résumé de la réponse

Les exégètes expriment des points de vue divergents au sujet de l'interprétation de ce verset et d'autres versets similaires. Un grand nombre d'exégètes antérieurs ont insisté sur l'apparent de ce verset pour y donner une interprétation, mais dans son Tafsir (le livre d'Exégèse), al-Aloussi a fait certaines objections à ce genre d'interprétations, tout en y apportant ses propres réponses. Certains aussi, comme l'auteur de « Tafsir Fi-Zilal » s'en sont, facilement, passés, en disant qu'il nous est impossible de comprendre les vérités que ce verset et des versets similaires recèlent. Certains aussi ont dépassé l'apparent de ces versets pour dire que l'on entend, ici, par ciel, l'endroit des anges, un monde céleste et métaphysique, un monde supérieur et élevé par rapport à ce monde concret. Ici l'on veut dire que les diables se rapprochent du ciel pour espionner les anges et s'informer des secrets de la création et des événements futurs, mais ils seront pourchassés par des lumières spirituelles célestes car ils seront incapables d'y résister.

Réponse détaillée

Au verset 9 de la sainte sourate « les Djinns », nous lisons : « Nous y prenions place pour écouter. Mais quiconque prête l'oreille maintenant, trouve contre lui un bolide aux aguets ». (Waanna kunna naq'udu minha maqa'ida lilssam'i faman yastami'i al-ana yajid lahu shihaban rasadan). 1 [1] Avant d'interpréter ce verset, il est nécessaire d'évoquer la signification de certains termes clés :

Istiraq-e Sam'e (Ecouter secrètement). Istiraq est dérivé de « Sirqat » qui signifie le vol. 2[2] Le vol signifie le fait de s'approprier, secrètement, le bien de quelqu'un. Mais, Istiraq-e Sam'e signifie le vol de la parole, c'est-à-dire, espionner deux personnes qui sont en train de parler à voix basse pour en tirer une partie, une action qui est considérée comme un grand péché. 3[3]

« Shihab » signifie un feu qui s'enflamme. 4 [4]

« Rasad » signifie dans son sens littéral le fait de veiller, et de se mettre en embuscade, de se tenir en embuscade. 5[5]

Dans le noble coran, il y a deux autres versets qui contiennent le même contenu :

La sourate 37 « As-Saffat » (Les Rangés) : « Sauf celui qui saisit au vol quelque [information]; il est alors pourchassé par un météore transperçant ». 6 [6]

La sourate 15 « Al-Hijr » : «A moins que l'un d'eux parvienne subrepticement à écouter, une flamme brillante alors le poursuit ». 7[7]

Les exégètes se divergent quant à l'interprétation du verset 9 de la sourate « Les Djinns » et deux autres versets susmentionnés :

Certains commentateurs, comme l'auteur de « Tafsir Fi-Zilal » s'en sont, facilement, passés, en disant qu'il nous est impossible de comprendre les vérités que ce verset et des versets similaires recèlent. Ils estiment que nous devons nous occuper de ce qui est efficace dans notre action réelle dans la vie. Donc, ils se sont contentés de fournir une exégèse courte sans donner des explications et des éclaircissements en cette matière. l'auteur de « Tafsir Fi-Zilal », tout en reconnaissant son incapacité à comprendre ces vérités, dit : « Satan (Shaytan) et sa façon d'espionner et le fait de savoir « Qu'est-ce qu'il écoute » ?, font partie des affaires occultes divines auxquelles l'on ne peut pas avoir accès à travers les textes et le fait de s'en occuper ne débouchera sur aucun aboutissement, car cela n'ajoute rien à nos convictions et n'autre d'autre résultat d'occuper l'esprit humain par une chose qui ne le concerne pas, et l'empêche de procéder à ses actes réels dans la vie ». 8 [8]

En réponse à une telle conception et à une telle lecture, l'auteur du Tafsir Nemouneh dit : « Certes, il ne faut pas avoir le doute que le coran est un grand livre pour instruire l'homme et pour mener la vie, car le coran est la lumière. C'est un Livre Evident, qui fut révélé pour guider les gens et leur permettre de comprendre et de réfléchir. Or, comment peut-on dire qu'il ne nous incombe pas de comprendre ces versets, et que ça nous concerne pas ? En tout état de cause, nous n'apprécions pas cette façon de prise de position à l'égard de ces versets et des

Un grand nombre des exégètes, surtout les exégètes antérieurs, sont d'avis qu'il faut agir selon le sens apparent des versets. Ils disent : « Sama » est une allusion au même ciel. « Shihab » est une allusion aux météores (Les pierres égarées dans l'espace illimité, que parfois, touchées par la force d'attraction de la terre, seront tirées vers la terre et en traversant la vague d'air, brûlant et ardente et d'une immense chaleur, elles s'enflamment et se transforment en cendre).

Shaytan es une allusion aux mêmes êtres vicieux désobéissants qui veulent monter au ciel pour écouter, secrètement, une partie des informations sur notre univers qui se reflètent dans le ciel pour les faire parvenir à leurs amis et alliés sur la terre, mais heurtés aux étoiles filantes, ils ne réussissent pas à atteindre cet objectif. 10 [10] Dans « Ruhol Ma'ani », Al-Aloussi, après avoir cette interprétation apparente, y fait certaines objections et en tenant compte des formes célestes et des sphères célestes, il fournit ses propres réponses. Pour plus d'information, vous pouvez vous référer à son livre de Tafsir. 11 [11]

Si l'on tient compte du verset précédent et si l'on annexe le début du verset 9 au verset précédent, l'on peut prouver ce sens : « le ciel est rempli, récemment, d'une garde forte, et qu'il n'est pas été ainsi dans le passé où les Djinns montaient, librement, au ciel et prenaient place dans un endroit pour pouvoir entendre les informations du monde occulte ainsi que les paroles des anges ». Mais, ce qu'on comprend du terme « faman » (Mais quiconque) , c'est que les Djinns voulaient dire qu'à partir d'aujourd'hui, si l'un de nous veut aller prendre place dans les endroits précédents dans le ciel pour écouter, ils trouve les projectifs des étoiles filantes qui se caractérisent par le lancer des tirs, depuis l'embuscade.

De l'ensemble de ces deux versets, l'on en arrive à cette conclusion que les Djinns se sont heurtés à un événement céleste, un nouveau événement qui a coïncidé avec la révélation du coran et l'avènement à la prophétie du sceau des prophètes, le vénéré Mohammad (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants). Cet événement consisté à ce que les Djinns étaient interdits d'espionner pour obtenir des informations occultes dans le ciel, suite à l'avènement à la prophétie du noble prophète de l'islam (S.W .A). 12 [12]

Allamah Tabatabai, dit : « Ce qui peut dire comme une probabilité c'est que ce genre de déclarations dans la parole de Dieu sont similaires aux paraboles, évoquées dans un habit concret et perceptible pour expliquer les vérités non concrètes et imperceptibles. A ce propos

Dieu dit : « Telles sont les paraboles que Nous citons aux gens; cependant, seuls les savants les comprennent ». 13 [13] De telles paraboles sont nombreuses dans le noble coran, comme le trône, le siège, la tablette, le livre.

Par conséquent, ce que l'on peut aborder, c'est que l'on entend, ici, par ciel, l'endroit des anges, un monde céleste et métaphysique, un monde supérieur et élevé par rapport à ce monde concret. Ici l'on veut dire que les diables se rapprochent du ciel pour espionner les anges et s'informer des secrets de la création et des événements futurs, mais ils seront pourchassés par des lumières spirituelles célestes, car ils seront incapables d'y résister. 14[14] Voilà, telles sont les interprétations, fournies, par les plus célèbres exégètes, au sujet du verset 9 de la sourate « Les Djinns » ainsi que deux autres versets ayant le même contenu.

[1] La sourate 72 « Les Djinns », le verset 9.

[2] .Lisan al-Arab, t.10, p.156.

[3] Tayyeb, Seyyed Abd ul-Hussein, Atiba al-Qur'an, t.8, p.20, Editions Islam, deuxième publication, Téhéran, 1999.

[4] Raqib Mufradat Fi Qarib al-Qur'an, t.1 , p. 465.

[5] Qamus-e Qur'an, t.3. p ;101.

[6] La sourate 37, le verset 10.

[7] La sourate 15, le verset 18.

[8] Shazkli ; Seyyed Ibn Qotb, Tafsir Fi Zilal al-Qur'an, t.4, p. 2133, Edition : Dar El-Shorouk, 17ème publication, Beyrouth, 1412 de l'hégire lunaire.

[9] Makarem Shirazi, Nasser, Tafsir-e Nemounah, t.11, p.43, Dar ul-Kutub al-Islamiya, première publication, Téhéran, 1995.

[10] Makarem Shirazi, Nasser, Tafsir-e Nemouneh, t.11, p.43.

[11] Al-Aloussi, Seyyed Mahmoud, Ruh al-Ma'ani, t.7, p.270, Dar ul-Kutub al-Islamiya, première publication, Beyrouth, 141(de l'hégire lunaire.

[12] Tabatabai, Seyyed Mohammad Hussein, Al-Mizan, Traduit par Moussavi, t.20, p.64.

[13] La sainte sourate 29 (l'Araignée), le verset 43.

[14] Le Tafsir al-Mizan, t.17, pp.186-187